

Brionne, collège Pierre Brossolette. Un quartier artisanal des Ier et IIe siècles en périphérie de l'agglomération antique

Pierre Wech

▶ To cite this version:

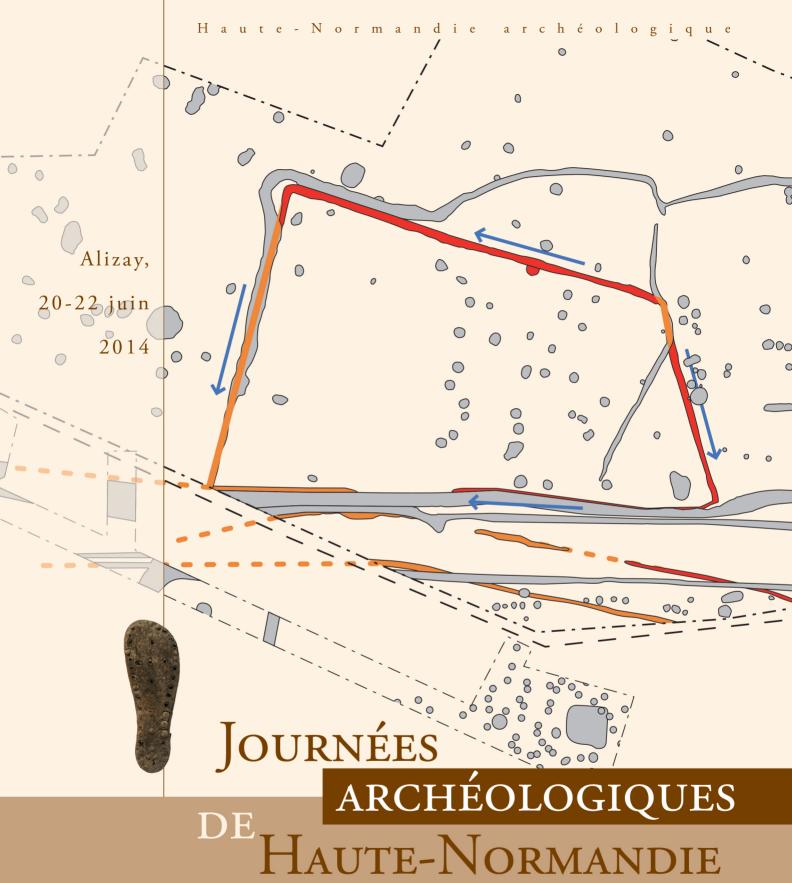
Pierre Wech. Brionne, collège Pierre Brossolette. Un quartier artisanal des Ier et IIe siècles en périphérie de l'agglomération antique. Journées archéologiques de Haute-Normandie, Alizay, 20-22 juin 2014, pp.47-60, 2015. hal-04601694

HAL Id: hal-04601694 https://hal.science/hal-04601694v1

Submitted on 5 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright





Journées archéologiques de Haute-Normandie

Alizay, 20-22 juin 2014

Brionne, collège Pierre Brossolette Un quartier artisanal des 1^{er} et 11^e siècles en périphérie de l'agglomération antique

La fouille menée en 2011-2012 dans l'enceinte du collège Pierre Brossolette de Brionne (Eure) a livré les vestiges d'un quartier artisanal et périphérique de l'agglomération antique de *Breviodurum*. Occupé durant les deux premiers siècles de notre ère, ce quartier était principalement dévolu à l'artisanat des peaux et du cuir.

Brionne (Eure), Pierre Brossolette school. An artisan area from the 1^{st} and 2^{nd} centuries on the outskirts of the ancient agglomeration. The excavations conducted in 2011 and 2012 within the walls of the Pierre Brossolette school in Brionne revealed the remains of an artisan area on the outskirts of the ancient agglomeration of Breviodurum. Occupied during the first two centuries A.D., this area was mainly allocated to the hide and leather craft trades.

ANTIQUITÉ, ARTISANAT, TANNERIE, HABITATION, PUITS, CARRIÈRE, OBJETS EN BOIS, CUIR, CHAUSSURE

Pierre WECH

Présentation de l'opération et du contexte archéologique

L'existence d'une agglomération antique sur le territoire de Brionne est établie depuis la fin des années 1980 (Lepert, 2009). Mentionnée sur l'*Itinéraire d'Antonin*, elle apparaît sur la *Table de Peutinger* sous la forme *Brevoduro*, entre les villes de Rouen, d'Évreux et de Lillebonne. L'organisation urbaine du site reste cependant largement méconnue, puisque l'essentiel de nos connaissances résulte d'observations très ponctuelles, réalisées lors de surveillances de travaux ou de sondages d'évaluation.

L'opération qui nous intéresse aujourd'hui porte sur une surface de 2 000 m² et se situe en périphérie nord de la zone ayant livré l'essentiel des traces et vestiges de l'agglomération antique, dans un secteur qui demeurait jusqu'alors vierge de toute information (fig. 1). La fouille a permis de mettre en évidence l'existence d'un quartier structuré et principalement centré sur des fonctions artisanales¹.

Le site dans son contexte géomorphologique et environnemental

L'agglomération antique de *Breviodurum* est implantée en fond de vallée, à la confluence de la Risle et du ru des Fontaines, petit affluent de rive gauche. L'occupation s'est ainsi développée sur un terrain largement façonné par les circulations d'eau. Le ru des Fontaines a en effet généré à son débouché un important cône de déjection dont la nature et l'évolution ont pu être observées dans une certaine mesure lors de la fouille² (fig. 2). Il est constitué de deux séquences successives qui s'établissent sur des graves alluviales d'âge pléistocène. La première séquence consiste en une accumulation de sédiments limono-argileux très fins, de couleur globalement grise, correspondant à un hydrodynamisme lent et relevant d'une phase anté-holocène. La seconde est formée d'une succession de dépôts tufacés d'épaisseur et de texture variables, datés globalement de l'époque tardiglaciaire³. Ces dépôts, dont l'épaisseur peut atteindre par endroits près de 1,5 m, recèlent plusieurs faciès, parfois inter-stratifiés, témoignant manifestement d'une formation en plusieurs temps. Parmi ceux-ci, on notera la présence d'un niveau particulièrement induré et donc propice à une exploitation par l'homme pour des usages notamment architecturaux.

- 2 Ce travail a été réalisé par Adrien Gonnet dont la thèse de géographie, menée à l'université de Rouen sous la direction de Michel Rasse et la tutelle de Dominique Todisco, Damase Mouralis et Thierry Lepert, s'intitule actuellement « Du plateau au fond de vallée : apport de l'étude de trois sites archéologiques dans la compréhension des dynamiques géomorphologiques holocènes en Haute-Normandie ». L'un des trois sites concernés n'est autre que Brionne.
- 3 Des datations ¹⁴C ont été réalisées sur des échantillons de dépôts tufacés (financement : GRR SER, Fédération SCALE, DREAL).

Cette présentation doit beaucoup, non seulement à l'équipe de fouille, mais aussi aux différents spécialistes qui se sont penchés sur le site et son mobilier (rapport final d'opération en cours)

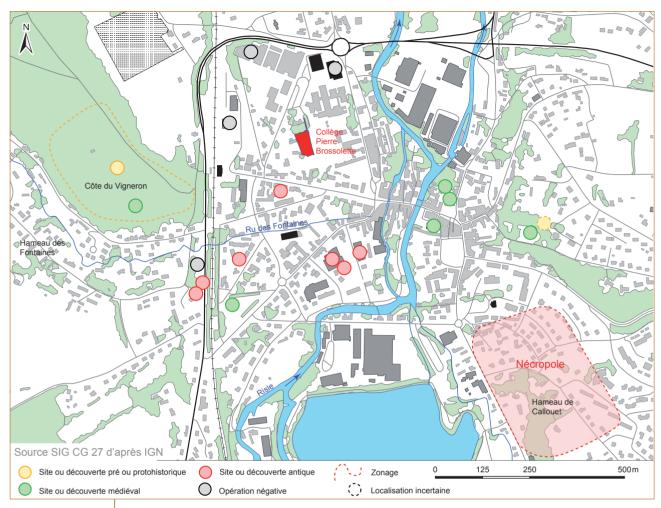




Fig. 2. Vue en coupe des sédiments constituant le cône de déjection du ru des Fontaines (cliché : A. Gonnet).

Fig. 1. Carte archéologique de la commune de Brionne avec localisation de l'opération (DAO : P. Wech).

Ces dépôts ont par la suite connu d'importantes altérations de surface, liées sans doute à des processus de pédogénèse, et ayant abouti à la création d'un niveau brun foncé, riche en nodules de tuf pulvérulent et à la texture limono-sableuse, sur lequel s'est ensuite établie l'occupation antique. Celle-ci, d'après les analyses palynologiques menées sur plusieurs échantillons, s'est faite dans un cadre ouvert et perturbé, proche de parcelles cultivées, mais aussi de zones humides. L'eau reste donc encore durant l'Antiquité un élément structurant du paysage.

Des hommes à Brionne au Paléolithique supérieur

La réalisation de nombreux sondages profonds a permis de mettre au jour, au sommet des alluvions limono-argileuses fines et sous les dépôts tufacés tardiglaciaires, un petit nombre de pièces se rapportant à un outillage lithique. Ce niveau n'ayant pas été dégagé sur toute l'emprise de la fouille, aucune conclusion ne peut être apportée quant à la nature exacte de l'occupation.

L'étude⁴ n'a révélé aucune caractéristique autorisant une datation précise de cet ensemble qui se compose principalement d'éclats bruts, d'une lamelle et d'un nucléus. Les éléments obtenus sur les alluvions limoneuses et les dépôts tufacés nous permettent néanmoins de situer ces traces de fréquentation au Paléolithique supérieur.

Un quartier artisanal en périphérie de l'agglomération antique

Phase 1 : premières occupations à l'époque augustéenne

Structuration du site

La fouille a permis de définir une première phase d'occupation couvrant la période augusto-tibérienne, soit de la fin du r^{er} siècle avant J.-C. jusque dans le deuxième quart du r^{er} siècle après J.-C. Cette

⁴ Menée par Laetitia Varlet-Zago (MADE).

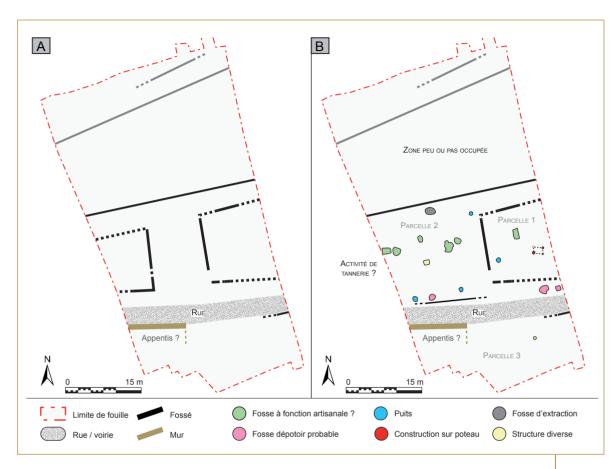


Fig. 3. Plans successifs des éléments structurants du site et des occupations reconnues pour la phase 1 (DAO: P. Wech).

occupation est marquée par la mise en place des premiers éléments d'organisation spatiale et parcellaire, dont un axe viaire d'orientation est-ouest sommairement aménagé. Il participe peut-être à l'une des premières phases de planification urbaine mise en œuvre à Brionne (fig. 3). Les parcelles étudiées semblent ainsi, dès l'origine, avoir été intégrées au schéma urbain d'ensemble de l'agglomération. De part et d'autre de la rue, un ensemble de fossés contribue à la structuration parcellaire du site, laquelle se caractérise par l'installation de deux enclos quadrangulaires et la délimitation d'espaces parallèles à la voie, de moins en moins densément occupés à mesure que l'on s'en éloigne. La stricte synchronie de tous ces aménagements n'est cependant pas assurée.

Nature de l'occupation

Au sud de la rue, seuls un possible appentis et une petite fosse ont été mis au jour. Au nord, alors que l'un des enclos semble comblé assez précocement pour être remplacé par un aménagement interprété comme une possible palissade (fig. 3B), de

nombreuses structures en creux ont été dégagées. Nous y avons reconnu au moins trois fosses dépotoirs, un possible aménagement sur poteaux, quatre puits tous dépourvus de cuvelage, une fosse d'extraction d'argile et un ensemble de six fosses régulièrement disposées sur un axe parallèle à la rue. Ces dernières, assez profondes et de plan tantôt circulaire, tantôt quadrangulaire, présentent systématiquement des parois verticales et un fond plat (fig. 4). Aucun aménagement interne n'y a été reconnu. Leur interprétation en tant que fosses de stockage, initialement privilégiée en raison de leur morphologie spécifique, se heurte toutefois à l'absence manifeste de structure d'habitat et au contexte particulièrement humide du fond de vallée, peu propice à la conservation optimale de quelque denrée que ce soit. Cette interprétation n'explique pas non plus la disposition assez rigoureuse de l'ensemble. L'hypothèse d'installations artisanales semble donc devoir être privilégiée. La nature des structures et la configuration du site nous ont ainsi amenés à envisager l'hypothèse d'une tannerie, toutefois délicate à confirmer, faute d'éléments de comparaison. Les installations de ce type attestées archéologiquement sont en effet particulièrement rares puisque, dans sa synthèse publiée en 2004, M. Leguilloux ne faisait état que de quatre sites ayant livré de tels vestiges: Pompéi et Saepinum en Italie, Liberchies en Belgique et *Vindolanda* en Grande-Bretagne⁵. Ces travaux ont permis de dégager quelques caractéristiques récurrentes de ces installations, à savoir : la proximité d'une rivière ou en tout cas la présence d'eau en quantité, la situation en aval des sites urbanisés et l'utilisation systématique de cuves cylindriques ou ovales (Leguilloux, 2004, p. 42-44). Le site fouillé à Brionne se trouve bien dans un secteur de fond de vallée, à proximité d'un cours d'eau⁶ et en aval de l'emprise urbaine supposée (fig. 1). Les fosses observées présentent, pour trois d'entre elles, un plan circulaire ou ovale. Deux autres offrent en revanche un plan quadrangulaire et des dimensions qui trouvent des parallèles sur les sites de Liberchies (Leguilloux, 2004, p. 51-53, 1,6 x 1,1 m environ

5 À cette liste doivent être ajoutées les découvertes récentes de Châteaubleau en Seine-et-Marne (Ismaël, 2008) et Famars dans le Nord (étude en cours, informations apportées par le responsable de l'opération, Raphaël Clotuche (INRAP), que nous remercions chaleureusement pour sa gentillesse et sa disponibilité).

6 Un bras canalisé du ru des Fontaines coule aujourd'hui encore sous le terrain de sport du collège, à quelques mètres seulement à l'est de la fouille.



contre 1,4 x 0,9 m à Brionne) et Famars⁷. Si les sites italiens semblent avoir été équipés exclusivement de structures maçonnées, Liberchies et *Vindolanda* comportaient exclusivement des aménagements en bois. Certaines structures semblent ainsi avoir été pourvues de véritables cuvelages, tandis que d'autres consistaient uniquement en des fosses en pleine terre tapissées d'un treillis de branchages (Leguilloux, 2004, p. 52-53). Une telle configuration semble tout à fait envisageable à Brionne.

On le voit, la morphologie des fosses de Brionne, de même que la configuration des lieux, s'accordent parfaitement avec la restitution d'un atelier de traitement des peaux. L'organisation rigoureuse des cuves constitue un argument supplémentaire. On sait en effet que les processus de tannage supposent une chaîne opératoire complexe et des bains successifs, le tout étant généralement décomposé en trois étapes principales que sont le travail « de rivière », le tannage à proprement parler et le corroyage (Leguilloux, 2004, p. 20-39). La disposition des fosses à Brionne ainsi que leur morphologie variable, semblent pouvoir refléter cette succession de tâches et de fonctions.

D'autres éléments viennent encore étayer cette hypothèse. Plusieurs contextes (fosses dépotoirs, comblements de puits, zones de rejets), tous localisés au bord de la rue, ont en effet livré des restes osseux provenant selon toute vraisemblance d'une activité de découpe bouchère. La présence récurrente, parmi ces restes, de crânes de bovidés, de chevilles osseuses et d'éléments de bas de pattes va également dans le sens de l'identification d'une tannerie. On sait en effet que les peaux étaient le plus souvent prélevées avec les cornes et le bas des pattes (Ismaël, 2008, p. 117-118), suivant une découpe caractéristique d'une des premières étapes de la préparation bouchère du bœuf. Nous serions ainsi en présence, dans ce secteur de l'agglomération antique, des vestiges d'un artisanat organisé, avec en façade et le long de la rue une activité de boucherie incluant la découpe, ou tout du moins la séparation de la peau et des matières osseuses, et, en retrait, les cuves de macération régulièrement disposées sur un même axe parallèle à la rue.

La restitution d'une tannerie est donc séduisante et explique également la présence de plusieurs puits, l'eau étant indispensable à tous les stades de traitement des peaux. Ceci ferait dès lors de Brionne l'une des rares installations de ce type fouillées dans

Fig. 4. Vue en coupe de l'une des fosses à vocation artisanale probable de la phase 1 (fosse 555; cliché: P. Wech).

⁷ Les fosses, creusées à même le limon, ne conservaient par ailleurs aucune trace d'aménagement maçonné (information orale : R. Clotuche).

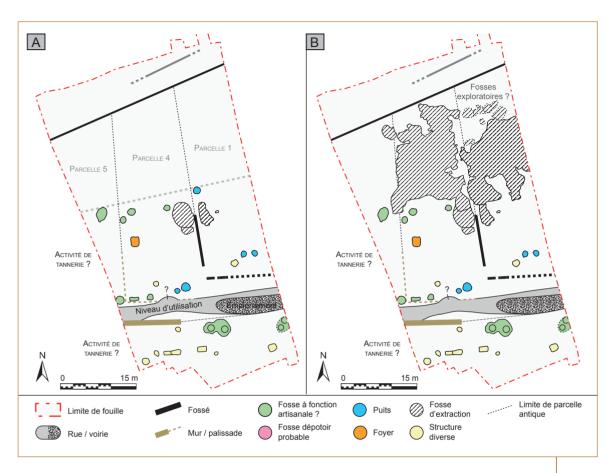


Fig. 5. Plans successifs des éléments structurants du site et des occupations reconnues pour la phase 2 (DAO: P. Wech).

Fig. 6. Vue en coupe de l'une des fosses cylindriques identifiées au sud de la rue (fosse 291; cliché: P. Wech).

le monde romain, l'une des premières en France, et sans doute la plus ancienne⁸. Son identification n'est cependant pas exclusive d'autres activités, telles que le tissage ou la métallurgie du fer, dont la proximité possible est attestée, dans les contextes de cette première phase d'occupation, par deux fragments de peson, une fusaïole et plusieurs scories.

Phase 2 : continuité de l'occupation au cours du 1^{er} siècle

L'occupation identifiée dès l'époque augustéenne se poursuit tout au long du 1^{er} siècle, en s'étoffant

⁸ Les structures brionnaises relèvent d'une phase augustéenne; la tannerie de Pompéi est datée de la première moitié du 1^{er} siècle, celle de Liberchies de la première moitié du 1^{er} siècle, celle de Vindolanda de l'époque de Trajan (Leguilloux, 2004, p. 44-53). En ce qui concerne Saepinum, les cuves sont installées au plus tôt dans la seconde moitié du 1^{er} siècle (source: www.centre-jean-berard.cnrs.fr/annuelles/saepinum2005.html). Les installations de Famars remontent quant à elles au 111^e siècle (Grira, 2013), et celles de Châteaubleau à la seconde moitié du 1^{er} siècle (Ismaël, 2008, p. 113-116).



Trained in the second of the s

Fig. 7. Vue en coupe de l'une des fosses d'extraction de tuf (fosse 744 ; cliché : P. Wech).

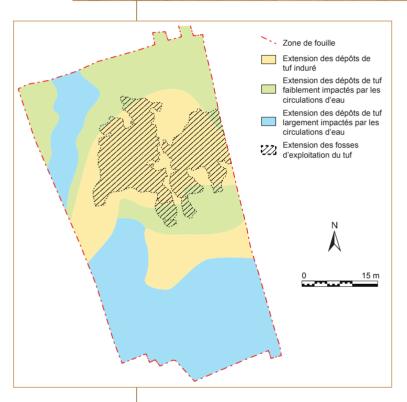


Fig. 8. Superposition du plan des fosses d'exploitation et de la zone d'extension du tuf induré (DAO: P. Wech).

et en se structurant progressivement. La rue reçoit sans doute assez rapidement une première bande de roulement, constituée d'un apport assez conséquent de blocs de silex (fig. 5). Cet aménagement semble n'avoir concerné que les portions orientales de la voirie, le reste étant demeuré dans son état initial. Les terrains jouxtant la rue, au nord comme au sud, comportent une accumulation de couches d'occupation couvrant une large part du r^{er} siècle, depuis le règne de Tibère jusqu'à l'époque flavienne.

Une seconde tannerie au sud de la rue?

Les parcelles situées au sud de la chaussée reçoivent leurs premiers aménagements. Outre un certain nombre de fosses, là encore disposées suivant un axe parallèle à la rue mais d'une morphologie moins caractéristique, deux ensembles, chacun constitué d'une paire de fosses cylindriques regroupées dans un même creusement, ont été observés le long de la chaussée. Ces fosses présentent des dimensions assez conséquentes, avec un diamètre compris entre 1,25 et 2 m et une profondeur de 1 à 1,4 m (fig. 6). Les comparaisons manquent pour interpréter ces structures remarquables. Néanmoins, le contexte de l'opération, et notamment les éléments décrits précédemment pour la phase 1, suggèrent d'y reconnaître de nouvelles structures artisanales sans doute liées là encore à une activité de tannerie.

Réaménagement des parcelles septentrionales

Au nord de la rue, trois parcelles sont maintenant identifiables, l'une matérialisée par les fossés d'un enclos antérieur, les deux autres séparées par une probable palissade. Les entités ainsi délimitées semblent en outre s'étendre largement vers le nord au cours de cette phase. Les fosses liées à la phase 1 sont alors comblées, ainsi que les puits associés. La probable activité de tannerie ne semble pas s'interrompre pour autant puisque de nouvelles fosses, au profil très similaire, sont creusées plus au nord, et toujours disposées sur un axe parallèle à la rue (fig. 5A). D'autres puits sont implantés en façade de l'occupation, le long de la rue. On observe ainsi, dans la nouvelle parcelle 4, le maintien de l'organisation observée à la phase 1, augmentée d'un large foyer. Dans la parcelle 5, à l'ouest, en limite d'emprise, un creusement cylindrique très proche de ceux reconnus au sud de la rue a été observé. Sa vocation artisanale semble très probable et suggère la restitution, dans la parcelle occidentale, d'un autre atelier ou d'une autre séquence de la chaîne opératoire. L'apparition, dans le courant du 1er siècle, de ce type d'aménagement, constitué d'une paire de fosses cylindriques accolées, pourrait refléter une évolution dans la forme des installations artisanales et peut-être dans les techniques.

Exploitation de matériau

C'est sans doute également dans le courant du rer siècle qu'est mise en place une importante activité d'extraction de tuf dans les parcelles 1 et 4. Deux séquences distinctes ont été reconnues. La première est marquée par le creusement de quelques fosses, certes de dimensions conséquentes, mais qui semblent respecter les linéaments antérieurs (fig. 5A). Ces creusements présentent tous, de façon logique, un fond relativement plat coïncidant avec la base des dépôts tufacés à l'origine de l'exploitation (fig. 7). Situées à proximité des occupations et de la rue, ces premières carrières servent ensuite de dépotoirs.

Dans un second temps, sans doute lorsque les parcelles sont étendues vers le nord, les fosses d'extraction s'élargissent et se décalent, jusqu'à couvrir une surface de plus de 400 m² correspondant précisément à l'extension d'un niveau de tuf induré (fig. 8). Dans chacune des deux parcelles 1 et 4, l'essentiel de la moitié nord est donc impacté par ces creusements qui définissent deux carrières bien distinctes°. Celles-ci, sans doute précédées ou accompagnées de « fosses exploratoires » destinées à recon-

naître la qualité du matériau et donc à délimiter la surface à exploiter, sont finalement comblées avec d'importantes quantités de remblais. On remarquera que cette seconde séquence semble soigneusement éviter les fosses artisanales situées immédiatement au sud, dans la parcelle 4, ce qui laisse supposer que ces dernières sont alors toujours en fonction. Quelle est la destination du matériau extrait? L'usage du tuf calcaire comme matériau de construction est bien connu dans la région (Blanc et al., 2007). La texture et l'induration toutes relatives du matériau de Brionne, ainsi que l'absence de trace de débitage régulier dans le fond des fosses, laissent cependant planer un doute. Une autre hypothèse doit être considérée, celle de la production de chaux, dont on sait qu'elle peut intervenir dans la chaîne opératoire de traitement des peaux (Leguilloux, 2004, p. 23). Cependant, aucun four à chaux n'a été mis au jour lors de la fouille.

Phase 3 : travaux de drainage dans le dernier tiers du 1^{er} siècle

Le comblement, au moins partiel, des fosses d'exploitation semble suivi d'importants travaux de

ampleur dans cette parcelle s'explique par l'absence, à cet emplacement, de tuf sain et exploitable.

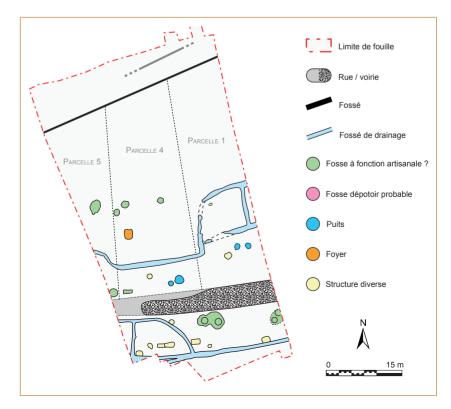


Fig. 9. Plan des aménagements de la phase 3 (DAO : P. Wech).

⁹ À noter que la parcelle 5 semble n'avoir accueilli qu'une seule ampleur dans fosse de taille réduite. L'absence d'exploitation de grande emplacement

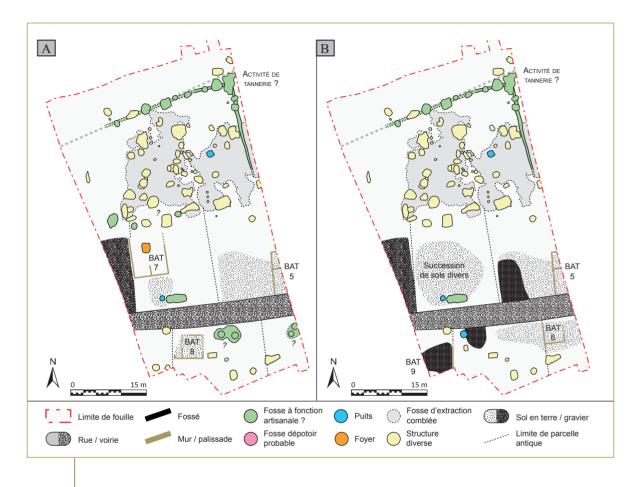


Fig. 10. Plan des aménagements de la phase 4 (DAO : P. Wech).

drainage. En effet, de nombreux fossés sont creusés de part et d'autre de la rue, recoupant largement les occupations antérieures. Ils dessinent un réseau assez complexe et étendu, au tracé sinueux, délimitant parfois des « îlots ». Une stricte fonction parcellaire semble assez difficile à admettre : les surfaces nouvellement délimitées sont très irrégulières et en totale rupture avec la structuration antérieure qui, au contraire, semble avoir conditionné les grandes inflexions de ces fossés, tout au moins au nord de la rue (fig. 9). Les éléments, notamment céramiques, présents dans les comblements suggèrent une datation de ces aménagements dans le dernier tiers du 1^{er} siècle et un rebouchage probablement assez rapide.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'importants travaux de drainage suppose l'existence d'une volonté collective, toutes les parcelles ayant été impactées de la même façon. Ainsi, ce quartier artisanal était probablement régi de façon globale, soit parce qu'il constituait une propriété unique, soit que le tout relevait de l'autorité d'une instance communautaire telle qu'une corporation.

Phase 4 : apparition des premières constructions à la fin du 1^{er} siècle

Il est difficile de déterminer si l'activité artisanale s'est poursuivie telle quelle au cours des travaux de drainage. Il est en tout cas flagrant que la plupart des structures identifiées pour la phase 2 n'ont pas été directement impactées par le creusement des nombreux fossés (fig. 9). Il est donc tentant de supposer, au moins dans un premier temps, une continuité totale ou partielle de l'activité entre les phases 2 et 4.

Structuration des parcelles méridionales

Au sud de la rue, la phase 4, après comblement des fossés antérieurs, est marquée par la mise en œuvre des premières constructions, suggérant peut-être l'existence de trois parcelles (fig. 10). À l'est, un édifice sur solins, de plan carré, d'environ 3,5 m de côté, ouvre sur la rue (bâtiment 6 ; fig. 11). Sa construction a été précédée de l'aménagement d'un sol en terre ayant recouvert les doubles fosses cylindriques remblayées.

Au centre, le bâtiment 8, de plan quadrangulaire (fig. 10A) est matérialisé par des négatifs de sablières basses comblés de limon argileux orangé. Au moins un trou de poteau, repéré au milieu de la façade méridionale, complète le dispositif. Ce bâtiment, dont de larges portions ont été amputées par le diagnostic, possédait un diverticule au niveau de son angle sud-ouest et un fin niveau de sol en terre battue. Autour de lui, plusieurs fosses sans organisation apparente peuvent lui être associées, mais ne permettent pas de cerner la nature exacte des activités qui s'y déroulaient. Cette construction ne semble connaître qu'une durée de vie assez limitée, son emplacement étant ensuite partiellement occupé par un puits et par une succession de niveaux de sol de nature variée.

À l'ouest enfin, un mur sur solins d'orientation nordsud, perpendiculaire à la rue, borde un sol extérieur en gravier occupant une large part de l'angle sudouest de la fouille (bâtiment 9; fig. 10B). L'absence de retour incite à reconnaître dans cette structure un mur de délimitation plutôt qu'un réel bâtiment.

Évolution des parcelles septentrionales

Au nord de la rue, deux bâtiments également sur solins ont été mis en évidence pour cette phase de l'occupation (fig. 10A). À l'est, le bâtiment 5 se développe largement en dehors de la zone fouillée. Il comporte un refend interne matérialisé par le négatif d'une sablière basse et semble doté, à l'intérieur comme à l'extérieur, de sols en terre. Ce bâtiment paraît largement ouvert sur la rue car aucune cloison n'a été observée au sud.

À l'ouest, le bâtiment 7 s'implante le long de la limite séparant les parcelles 4 et 5, témoignant ainsi de la persistance du schéma parcellaire antérieur. Ce bâtiment présente un plan quadrangulaire, large de 6,3 m et long d'au moins 7,5 m. Son côté nord n'a pas été observé, soit qu'il ait été détruit par des occupations postérieures, soit que le bâtiment ait été largement ouvert dans cette direction. L'intérieur est scindé en deux espaces de dimensions égales, séparés par un solin d'orientation nord-sud repéré sur une longueur de près de 2 m, puis tronqué par le diagnostic. Aucun autre aménagement n'a été identifié dans l'espace de cette construction10 qui pourrait avoir été dotée, au sud, d'un sol en terre. Si le bâtiment 5 semble connaître une durée de vie assez longue, le bâtiment 7 est quant à lui détruit dans le courant de la phase 4. Un niveau de démolition, principalement constitué de nodules de torchis brûlé, a en effet été observé sur l'essentiel de sa surface, laissant penser à un incendie. Sur cette démolition se sont succédés de nombreux sols et niveaux d'occupation témoignant du maintien d'une activité à cet emplacement.

De très nombreuses structures ont été repérées au nord. Elles recoupent les fosses d'extraction de tuf, et peuvent être associées à cette phase de l'occupation ou à la suivante. Ni leur organisation ni leurs morphologies ne permettent cependant d'émettre des hypothèses fonctionnelles. Au sud, au plus

10 Il n'est pas impossible que le foyer observé précédemment à cet emplacement continue d'être utilisé. La tranchée de diagnostic étant passée par ici, aucune confirmation stratigraphique ne peut être apportée sur ce point précis.



Fig. 11. Vue en plan des structures du bâtiment 6 (cliché : K. Duval).

près des bâtiments, seuls un puits et une large fosse oblongue, observés dans la parcelle 4, se rattachent à cette phase et pourraient témoigner d'une fonction artisanale.

La stratigraphie observée ainsi que les éléments collectés dans ces différents niveaux permettent de situer la phase 4 à la fin du 1^{er} ou au début du 11^e siècle, sans doute sur un laps de temps assez réduit.

Une nouvelle tannerie à l'extrême nord

À l'extrémité nord des parcelles, au-delà des anciennes fosses d'exploitation du tuf, une véritable « batterie » de fosses cylindriques est plus ou moins régulièrement organisée sur deux axes perpendiculaires et liée à un réseau de fossés. La morphologie de ces aménagements et leur connexion avec une circulation d'eau *via* les fossés, permettent d'identifier une nouvelle tannerie remplaçant sans doute les aménagements méridionaux antérieurs devenus obsolètes. Alors que l'ensemble paraît s'étirer sur les deux parcelles 1 et 4, aucune séparation n'a été mise en évidence. Peut-être s'agit-il donc d'un seul et même atelier.

Celui-ci est installé dans un secteur périphérique ne conservant pas de stratification antique. Sa datation est donc difficile à établir avec précision. Le fait qu'au moins l'un des fossés associés ait recoupé le comblement des fosses d'extraction de la parcelle 1 suppose une mise en œuvre postérieure à la fin du 1^{et} siècle.

Les comblements présentent tous un caractère détritique assez affirmé. Cependant, malgré l'abondance de mobilier, il semble très probable qu'il s'agisse essentiellement de remblais en position secondaire et donc chronologiquement résiduels. C'est pourquoi la datation établie au début du 11e siècle ne peut être considérée que comme un terminus post quem. Il faut sans doute rapprocher cette tannerie d'un puits identifié à proximité, et dont le creusement a également recoupé le comblement des fosses d'extraction de tuf. Il est formé d'un cuvelage de silex liés à l'argile reposant sur un soubassement en planches de chêne (fig. 12). Les datations dendrochronologiques obtenues sur ces éléments suggèrent une date d'abattage à la fin du 1er siècle avant J.-C. et indiquent, selon toute vraisemblance, qu'il s'agit d'éléments en remploi. Le comblement, daté du 11e siècle, ne s'oppose pas à cette association.

Phase 5 : extension maximale de l'occupation bâtie au cours du 11º siècle

La phase 5 est illustrée par les constructions les plus abouties et les plus conséquentes. Malheureusement, si les structures bâties sont bien lisibles, la présence de remaniements postérieurs ayant affecté l'intégralité de la surface fouillée nous prive globalement des niveaux de sol et d'occupation associés qui permettraient d'établir une chronologie détaillée.



Fig. 12. Vue du puits septentrional en cours de fouille (cliché: P. Wech).

Au sud de la rue : quatre unités d'habitation

Cette dernière phase d'occupation voit la mise en place, au sud de la rue, de quatre unités bien distinctes mais plus ou moins bien reconnues à la fouille (fig. 13). Nous les décrirons sommairement d'est en ouest. À l'est, tout d'abord, il est possible que le bâtiment 6 perdure un temps avant d'être arasé et son emplacement remblayé. Les perturbations faisant suite à l'Antiquité semblent avoir été particulièrement marquées dans cette partie du site, de telle sorte qu'aucune trace d'aménagement postérieur n'a été conservée, à l'exception d'un puits, dont le conduit cylindrique de 60 cm est doté d'un cuvelage en silex liés à l'argile reposant sur un rouet en chêne.

L'ensemble constituant le bâtiment 1 est de loin le plus complexe. Il résulte de la construction d'un premier mur au soubassement en silex liés à l'argile et au plan en L autour duquel se sont ensuite agrégées d'autres constructions, sur solins, au cours de deux, voire trois phases successives. Dans son extension maximale, cette construction oblitère le bâtiment 6. Il en ressort un vaste ensemble, dont une partie se développe peut-être au sud hors de la fouille, occupant en façade une largeur de 17 m. Une grande cour ouvre directement sur la rue et conserve les traces de plusieurs aménagements : une allée en gravier, un foyer (fig. 14) et un puits de facture sensiblement identique au précédent. Les pièces, dont les accès n'ont pas pu être observés en raison de l'état d'arasement de l'ensemble, comportaient les traces de sols en terre, sans aménagement spécifique (fig. 15).



Fig. 14. Vue du foyer associé au bâtiment 1 (cliché : D. Théolas).

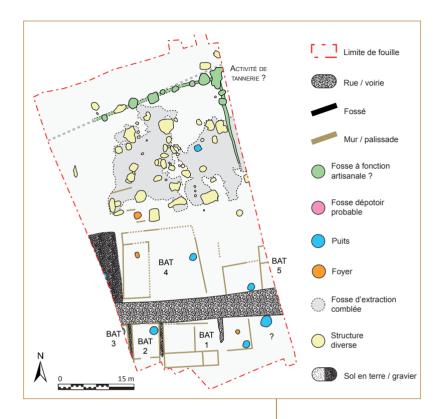




Fig. 13. Plan des aménagements de la phase 5 (DAO : P. Wech).

Fig. 15. Vue d'ensemble des constructions de la phase 5 au sud de la rue (cliché: P. Wech).



Fig. 16. Vue en plan du rouet du puits associé au bâtiment 2 (cliché: P. Wech).

Le bâtiment 2, séparé du précédent par une venelle étroite et pourvue d'un sol en gravier, n'était large en façade que de 5,5 m. Une interruption observée dans le mur nord permettait sans doute d'accéder à un espace unique, de plan rectangulaire (6,5 x 5 m). Un second espace se développait manifestement au sud, hors de l'emprise. Dans le premier espace, un puits de facture similaire à celui du bâtiment 1 a été aménagé (fig. 16). Les datations dendrochronologiques effectuées sur les poutres du rouet établissent une date d'abattage en 161-162. On perçoit donc l'importance des lacunes stratigraphiques et donc chronologiques dans cette dernière phase de l'occupation qui, pourtant, semble débuter au début du 11° siècle.

Un dernier bâtiment a pu être identifié en limite d'emprise. Également séparé du précédent par une venelle, seul son mur oriental a été reconnu à l'aplomb de la berme. L'observation, dans cette dernière, de l'amorce d'un large creusement, suggère la présence d'un quatrième puits.

Au nord de la rue : continuité de l'organisation parcellaire

Force est de constater qu'au nord de la rue, le découpage parcellaire mis en place dans le courant du 1^{er} siècle, continue de constituer une trame forte jusqu'au 11^e siècle, puisque trois ensembles ont été identifiés pour cette dernière phase de l'occupation antique (fig. 13).

À l'ouest, tout d'abord, la fouille a montré la persistance de la limite entre les parcelles 4 et 5. Cette

dernière reçoit un nouveau sol de gravier et accueille, semble-t-il, un puits cuvelé en silex, aperçu dans la berme.

La parcelle 4 accueille un nouvel ensemble de constructions (bâtiment 4) qui occupe une largeur sur rue d'environ 17 m, comme pour le bâtiment 1. Il se compose d'une pièce unique, de plan rectangulaire (environ 10,5 x 4,5 m) disposée perpendiculairement à la rue et dont les murs ont été construits sur un soubassement de silex liés à l'argile. Dans cet espace, la fouille a mis en évidence les traces d'un possible foyer. Autour de cette première construction, des murs sur solins sont venus, a posteriori, compléter le dispositif en lui adjoignant, à l'est, une large cour ouvrant sur la rue, et au nord, des structures trop mal conservées pour se prêter à une analyse détaillée (fig. 13). Dans ces espaces ont été reconnus un second foyer et un nouveau puits cuvelé en pierre et reposant sur un rouet en chêne. À l'est enfin, le bâtiment 5 précédemment décrit a fait l'objet d'une extension puisqu'un mur édifié sur un soubassement en silex liés à l'argile vient s'y appuyer. Ce mur et son retour délimitent un nouvel espace largement ouvert sur la rue, dans lequel un autre puits cuvelé a été mis au jour. D'autres constructions semblent s'être développées au nord, en retrait de la rue, mais la présence d'une fondation contemporaine en a détruit l'essentiel. L'espace situé entre les bâtiments 4 et 5 semble avoir été utilisé comme dépotoir.

Synthèse sur l'occupation de la phase 5

Cette phase voit la construction de nombreux bâtiments permettant d'identifier un minimum de sept unités d'habitation, chacune dotée d'un puits. Les aménagements et structures associés ne permettent pas de mettre en lumière une activité particulière. Tout au plus peut-on supposer que la tannerie située au nord de la rue est utilisée jusque dans le courant du π^e siècle.

Les constructions de cette phase ne trouvent pas de parallèle strict à l'échelle régionale. L'étude de leurs formes suggère toutefois d'y reconnaître des « habitats à plan simple », selon la définition proposée par C. Hartz, caractérisés par un alignement de pièces en façade et une vaste cour en arrière (Hartz, 2008, p. 131). Si cette catégorie n'exclut pas des fonctions d'habitat stricto sensu, elle semble toutefois nettement marquée par des fonctions artisanales et commerciales (Hartz, 2008, p. 137). Ceci placerait les aménagements de la phase 5 dans le strict prolongement des occupations antérieures.

Il faut souligner ici, notamment dans la zone sud, l'abondance des rejets de métallurgie du fer découverts dans les horizons perturbés par les occupations postérieures. Ces découvertes, bien qu'en contexte remanié, suggèrent la restitution, pour cette dernière phase de l'occupation antique au moins, d'une activité métallurgique coexistant peut-être avec d'autres artisanats.

Comme évoqué précédemment, les occupations de la phase 5 posent d'importants problèmes de datation en raison des perturbations postérieures. Il est cependant admis qu'elles commencent sans doute au début du π^e siècle et se poursuivent dans sa seconde moitié, comme le confirme l'aménagement d'un puits après 162.

De l'Antiquité à nos jours

Les éléments antiques les plus récents ne vont pas au-delà du début du IIIe siècle. Ils proviennent des niveaux d'abandon des puits, scellés intentionnellement par des remblais de démolition. Il semble donc possible que le site, après une phase d'abandon à la fin du 11e ou au début du 111e siècle, soit nivelé et les puits comblés, sans doute en vue d'une mise en culture des terrains. Cette fonction agricole semble avoir couvert l'essentiel du Moyen Âge et de l'époque moderne et permettrait d'expliquer les importantes destructions des niveaux sous-jacents. En revanche, la rue dut perdurer jusqu'à une date avancée de la période moderne, comme en témoigne sans doute l'implantation, à l'ouest, d'une maison toujours en élévation et déjà présente sur le cadastre napoléonien, qui s'aligne précisément sur le bord de la voie et ce en dépit de toutes les orientations parcellaires environnantes. Pour la période contemporaine, hormis l'installation d'une batterie de la DCA allemande durant la seconde guerre mondiale et des aménagements paysagers liés à la construction du collège, le site n'a pas été affecté par des projets d'urbanisme d'ampleur, ce qui a largement contribué à en préserver les vestiges archéologiques.

Un lot exceptionnel d'objets en matériaux périssables

La fouille de plusieurs puits rattachés en majorité à la phase 5 a permis de mettre au jour une importante collection d'artéfacts en matériaux périssables. Sans entrer dans le détail d'études qui, à elles seules, pourraient faire l'objet d'articles spécifiques, il nous semble intéressant de mentionner ici certaines de ces découvertes.

Bois

Le mobilier en bois se compose de plus de 350 éléments et fragments parmi lesquels de simples branches, des éléments de rouets de puits, des matériaux de construction (poutres, madriers, poteaux), des planches et éléments d'huisseries, des douelles de tonneaux, des pieux, gaules ou perches parfois sommairement appointés, mais aussi des pièces interprétées comme des tasseaux, des chevilles ou des manches d'outils. Quelques objets remarquables complètent le tout, parmi lesquels un gobelet tulipiforme en bois de pomoïdé portant un décor incisé, une bobine en hêtre, une fusaïole et deux pyxides en buis (fig. 17).

Fig. 17. Quelques objets en bois découverts dans le comblement d'un puits de la phase 5 (clichés : P. Wech).

Fig. 18. Quelques artéfacts en cuir découverts dans le comblement d'un puits de la phase 5 (clichés : P. Wech).





Cuir

Parmi une vingtaine de pièces en cuir se trouvent une grande chute provenant peut-être du travail de tannerie et quatre types d'articles chaussants différents, *caliga | carbinata*, patin, *solea* et *sculpona | balneria | gallica*, dont certains se déclinent en plusieurs pointures (fig 18). Les caractéristiques de ces articles suggèrent une datation au début du III^e siècle. La découverte de restes d'un patin et d'une *sculpona* est très rare et fait du site de Brionne « une référence majeure pour la connaissance de la chaussure gallo-romaine¹¹ ».

Conclusion

De la période augustéenne à la fin du II^e siècle, ce secteur en périphérie de la ville semble avoir connu une vocation artisanale affirmée. Outre les structures elles-mêmes, dont nous avons vu la fonction probable dans la chaîne opératoire d'une ou plusieurs tanneries, l'étude carpologique a mis en évidence des assemblages assez atypiques, contenant exclusivement des espèces sauvages et laissant « supposer qu'on ne cuisinait ou ne mangeait pas vraiment sur le site, mais plutôt que l'on y "grignotait" quelques fruits sauvages comme encas¹² ». L'étude du mobi-

lier ferreux a en outre mis en évidence une sousreprésentation des objets en lien avec les activités domestiques et, *a contrario*, une relative abondance d'outils, le tout suggérant une occupation artisanale plutôt que domestique¹³.

Parmi les artisanats possibles, le traitement des peaux semble le plus probable, mais n'exclut pas pour autant d'autres propositions. À ce titre, l'élément le plus intéressant réside sans doute, pour la dernière phase de l'occupation antique, dans l'abondance des témoignages liés à la production et au travail du fer : scories, chutes de forge et soies de préhension de semi-produits. Quelques éléments mobiliers évoquent, quoique de manière anecdotique, le filage, le tissage et la tabletterie.

L'analyse fonctionnelle des nombreux outils découverts met quant à elle en lumière quatre domaines d'activité possibles, le travail de la terre, du bois, du cuir et de l'argile, mais la plupart des outils peuvent être polyvalents.

Nous voyons ainsi se dessiner les contours d'un quartier péri-urbain, occupé durant les deux premiers siècles de notre ère, et à la vocation artisanale affirmée. Celle-ci est manifestement centrée tout au long de son histoire sur un ou plusieurs ateliers de tanneurs, implantés en aval du centre urbain, dans un contexte où la ressource en eau est largement disponible.

Bibliographie

BLANC A. et P., et Gély J.-P. (2007) – Les thermes du Vieil-Évreux (Eure). Les pierres de construction des thermes. Les dossiers d'archéologie, 323, Dijon, Faton, p. 61.

Dartois V. (2010) – Collège Pierre Brossolette. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique nº AP-035. Rouen, MADE, Service régional de l'archéologie, 109 p.

Grira K. (2013) – Caractérisation des lipides contenus dans des échantillons archéologiques. Mémoire de stage de licence de chimie 3º année, effectué au laboratoire de biogéochimie et écologie des milieux continentaux de Jussieu, sous la direction T. Nguyen Tu, université Pierre et Marie Curie.

Hartz C. (2008) – Habitat et trame urbaine dans les agglomérations secondaires de la cité des Aulerques Eburovices. Vol. 1 : textes et illustrations. Mémoire de master 2 d'archéologie des périodes historiques, sous la direction de F. Dumasy, université Paris I.

ISMAËL J. (2008) – Le quartier nord de l'agglomération antique. Première approche. PILON F. (dir.), Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne): bilan des travaux antérieurs à 2005, Nanterre, Association Dioecesis galliarum, p. 107-121.

LEGUILLOUX M. (2004) – Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine, Paris, Errance, 185 p.

LEPERT T. (2009) – Breviodurum, Eure. Dorion-Peyronnet C. (dir.), La Normandie entre deux mondes. Les Gaulois face à Rome, catalogue d'exposition, Rouen, Points de vue, p. 70.

PILON F. (2008) – Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne) : bilan des travaux antérieurs à 2005, Nanterre, Association Dioecesis galliarum, 202 p.

¹¹ L'étude de ce mobilier a été réalisée par V. Montembault (rapport final d'opération en cours).

¹² Étude réalisée par Sabrina Save (Amélie Environnement ; rapport final d'opération en cours).

¹³ Étude réalisée par Christophe Loiseau (EVEHA; rapport final d'opération en cours).

Journées ARCHÉOLOGIQUES HAUTE-NORMANDIE

Alizay, 20-22 juin 2014 Érik FOLLAIN, avec la collaboration de Dominique PITTE Rouen, suivi archéologique des travaux du musée de l'Œuvre • Étienne Mantel, Stéphane Dubois et Richard Jonvel Briga antique (Eu, « Bois l'Abbé », Seine-Maritime) : exploration archéologique d'îlots d'habitation au nord du complexe monumental • Alice BOURGOIS Consommation carnée et élevage dans le quartier d'habitat nord de Briga, « Bois l'Abbé » (Eu, Seine-Maritime) • Pierre WECH Brionne, collège Pierre Brossolette. Un quartier artisanal des 1er et 11e siècles en périphérie de l'agglomération antique • Sandrine BERTAUDIÈRE Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : synthèse de la fouille triennale 2011-2013 • Filipe FERREIRA Le théâtre antique du sanctuaire du Vieil-Évreux : résultat des campagnes 2012 et 2013 • Laurent CHOLET, avec la collaboration de Guillaume BLONDEL Les établissements ruraux laténien et gallo-romain du « Chemin des Granges », au Tréport (Seine-Maritime) • Jérôme Spiesser et Alain Giosa Résultats des opérations menées en 2013 sur la villa du « Grésil » : analyses géophysiques, pédologiques et sondages archéologiques • Érik FOLLAIN Labra et alvei comme éléments d'agrément d'une grande résidence gallo-romaine et de l'habitat urbain : les exemples de la villa du « Chemin aux Errants », à Val-de-Reuil (Eure) et de Caudebeclès-Elbeuf (Seine-Maritime) • Éric MARE, Yves-Marie ADRIAN et Fabien PILON Le quartier sud de la nécropole de Pîtres (Eure). Aperçu des résultats de la fouille de 2008 • Frédéric KLIESCH Évreux (Eure), 19 et 21 rue du Docteur-Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux • Érik FOLLAIN Production et diffusion des sarcophages chez les Aulerques Éburovices, les Calètes et les Véliocasses • Florence Carré, Yves-Marie Adrian, Laurent Guyard et Hubert LEPAUMIER Petit éclairage sur le luminaire des Aulerques Éburovices : entre romanité et rusticité • Bruno Lepeuple Les occupations laténienne, gallo-romaine et médiévale sur l'A150, site n° 2, à hauteur de Flamanville (Seine-Maritime) • Florence Carré, Antoinette Rast-Eicher, Bruno Bell et Julien BOISSON L'étude des matériaux organiques dans les tombes du haut Moyen Âge: un apport à la connaissance des pratiques funéraires et des vêtements? • Florence Carré, Yves-Marie Adrian, Miguel Biard, Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Antoinette Rast-Eicher et Bruno Bell À propos d'une fibule de type wisigoth découverte dans le cimetière mérovingien de Nassandres (Eure) • Érik FOLLAIN et Dominique PITTE La fouille de la cour de la Maîtrise de la cathédrale, à Rouen • Dominique PITTE, France POULAIN et Jean-Louis Breton Les graffiti contemporains du château de Gaillon : bilan des premières campagnes de relevés (2012-2014) • Christophe Colliou Rechercher des sites de métallurgie ancienne du fer grâce aux photographies aériennes, un exemple à l'est de la Seine-Maritime • Véronique Le Borgne, Jean-Noël Le Borgne et Gilles DUMONDELLE Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing pour la prospection archéologique en Haute-Normandie.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN ET DU HAVRE

ISBN: 979-10-240-0496-9

ISSN: 2272-9801







